

Procès-verbal de l'élection des assesseurs de la Chambre Disciplinaire de Première Instance de l'Ordre des masseurs kinésithérapeutes de la région Centre Val de Loire.

Les conseillers du CROMK Centre Val de Loire ont élus le 26 septembre 2024 les assesseurs de la CDPI CVdL.

Les résultats ont été proclamés à 16H00 par le Président du bureau de vote M. Michel Puygrenier :

Collège interne :

Titulaires :

- Madame Maya Amghar Libéral 11 Voix
- Madame Jessie Rigolet. Libéral 11 Voix
- Monsieur Jérémy Magniez. Libéral 11 Voix
- Madame Julie Tremblay Bouckaert Salarié 11 Voix

Suppléants :

- Madame Isabelle Lancereau. Libéral 10 Voix
- Madame Adeline Lenoir. Libéral 10 Voix
- Madame Nathalie Bourreau. Libéral 10 Voix
- Monsieur Arnaud Dupont Salarié 10 Voix

Collège Externe :

Titulaires :

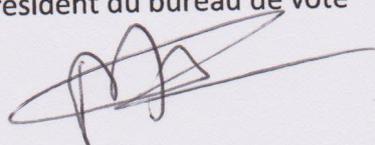
- Monsieur Loïc Renard. Libéral 11 Voix
- Monsieur Frédéric Vanpoule. Libéral 11 Voix
-

Michel Puygrenier

Président du bureau de vote

Eric Guelle

Assesseur



Pascal Rivière

Assesseur

